

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2016

L'an deux mille seize et le quinze mars à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mme GRIGNOLA-BERNARD Virginie, maire.

PRESENTS : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, GAYDON Alain, COURTOIS Laure, ROUX Pascale, JEANSON Sébastien, TISSOT Catherine, PERDRIX Christophe, PODGORSKI Hervé, DESBLEDS Bastien, GUERIN Ségolène, LOSSEROY Régine.

EXCUSES : M. MICHELARD Pierre, M. GRAND Thierry, Mme SUBTIL Julie.

Date de la convocation : 8 mars 2016 - Nombre de membres : en exercice : 14 ; présents : 11 ; votants : 11.

Mme COURTOIS Laure est désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 16 février 2016 et traite les sujets suivants :

FINANCES

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2015

Alain Gaydon, adjoint, donne lecture des comptes administratifs de l'année 2016 qui s'établissent ainsi

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 637 693.84 € - Recettes : 434 972.23 €

Résultat d'investissement de l'exercice : - 202 721.61 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) : - 355 431.49 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 722 723.91 € - Recettes : 1 217 407.34 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 495 133.43 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) : 1 058 262.03 €

BUDGET ANNEXE DES LOCAUX COMMERCIAUX

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 102 024.70 € - Recettes : 332 €

Résultat d'investissement de l'exercice : - 101 692.70 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) : 26 853.50 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 12 410.59 € - Recettes : 20 797.44 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 8 396.85 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) : 46 194.37 €

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 34 539.30 € - Recettes : 47 581.12 €

Résultat d'investissement de l'exercice : 13 041.82 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) : 82 719.58 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 45 390.86 € - Recettes : 42 620.42 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 2 770.44 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) : - 4 465.67 €

- Affectation des résultats

- Devis de matériel : Le conseil valide les devis pour l'achat de deux radars pédagogiques, d'une débroussailleuse et de deux vidéoprojecteurs pour tableau numérique interactif.

- Ouverture de crédits pour le bar : Le conseil valide l'ouverture d'un crédit de 50 000 € pour les travaux du bar.

- Contribution de la commune à la coopérative laitière : Le conseil valide la contribution de la commune à la coopérative laitière pour la station d'épuration pour un montant de 20 376 €.

BATIMENTS

- Eglise : résultat de l'appel d'offres

Suite à l'analyse des offres reçues pour la consultation des entreprises relative aux travaux de rénovation de l'église, la commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot N°1 gros œuvre – peinture : Entreprise COMTE - Champdieu pour 217 025,11 € HT

Lot N°2 charpente – couverture : Entreprise CHARRION et Fils – Villars-les-Dombes pour 23 539,40 € HT

Lot N°3 Menuiserie – vitraux : Entreprise FORAY- Etrez pour 16 794,99 € HT

Les travaux démarreront entre mi-avril et fin avril.

- **Bar** : Le bail a été signé vendredi 11 mars. Les derniers travaux ont été réalisés pendant la semaine du 14 au 18 mars. L'inauguration des locaux aura lieu le mardi 22 mars entre 18h et 20h.

- Salle des fêtes :

• Banquet des conscrits

Suite au banquet des conscrits, le conseil a été alerté sur l'état de la salle des fêtes et les dégradations attenantes. Mme Grignola-Bernard a ensuite rencontré les conscrits à ce sujet.

Pour les futurs banquets, voire le bal des jeunes, le conseil souhaite une co-responsabilité de l'organisation entre les conscrits et les adultes.

- Attribution d'un logement et réhabilitation

Une demande a été déposée pour l'appartement au-dessus de la mairie, disponible à partir du 10 avril. Le conseil valide l'attribution de ce logement.

Le logement au-dessus de la bibliothèque est disponible. Un délai sera nécessaire avant la mise à la location, afin de pouvoir effectuer des travaux de réhabilitation. Le conseil valide la revalorisation du loyer à 440 €.

- **Logement route de Marboz** : Le logement situé route de Marboz est désormais occupé. Le conseil valide la prise en charge de la pose d'un plafond dans la véranda, afin de pérenniser cette nouvelle structure.

- Suivi de l'activité de la commission Bâtiments

Dans le cadre du projet de déplacement de la mairie, une visite de la Mairie de Mézériat aura lieu le 31 mars à 18h30.

La sécurisation du groupe scolaire commencera à partir du 11 avril.

PPRT

- **Acquisition à l'amiable d'une propriété** : Un accord a été trouvé pour l'acquisition de la propriété de M. et Mme David Chapaton. Un arrêté permettant d'enclencher l'appel de fonds va être pris.

- Suivi du dossier

Un arrêté municipal a été pris pour enclencher l'appel de fonds concernant la vente de la propriété des époux Paccard. L'acte de vente pour l'acquisition de la propriété sera signé d'ici le 15 mai, afin de disposer d'un délai supplémentaire pour le versement des fonds.

M. Bernard Chapaton a décliné l'offre présentée, la procédure de l'enquête parcellaire est désormais enclenchée. Une rencontre sera organisée par la DREAL courant avril.

Concernant les travaux prescrits, le maître d'œuvre a dû être choisi. Ce dernier rencontrera les propriétaires pour leur présenter la démarche. Les propriétaires peuvent choisir d'être accompagnés ou non par ce dernier.

ASSAINISSEMENT

- Station d'épuration : résultat du porter à connaissance

Le mardi 8 mars, le cabinet Epteau a présenté l'étude commandée au sujet du déversoir d'orage. Actuellement, des déversements par temps sec ont lieu au niveau du déversoir d'orage, mais leur origine n'a pas encore pu être identifiée. En outre, de nombreuses infiltrations ont été constatées.

La laiterie regardera si les déversements peuvent être expliqués par des opérations de maintenance. Dans le cas contraire, deux sondes seront mises en place en amont et en aval pour identifier le problème.

La commune va étudier en détail le diagnostic des réseaux d'assainissement établi en 2010 par Epteau et proposera un échéancier de réalisation des travaux. Afin d'étudier cette question, la commission voirie-réseaux se réunira le 6 avril de 18h à 20h.

VOIRIE-RESEAUX

- **Fente du pont situé sur la RD 28 en direction du Rouget** : Des représentants du Conseil départemental sont venus le 3 mars. Ils suivront l'évolution de la fissure, avant la conduite de travaux.

- **Dispositifs réfléchissants** : les catadioptres ont été reçus et seront installés prochainement.
- AMENAGEMENT DU VILLAGE**
- **Permis d'aménager du Petit Bosquet** : Le permis d'aménager a été reçu, validé et transmis. L'entreprise Floriot lancera les pré-ventes prochainement.
- **Réserve foncière** : Le conseil décide de missionner l'Etablissement public foncier (EPF) pour l'acquisition de terrains situés au centre du village.
- **Fleurissement** : Deux rencontres ont eu lieu les jeudi 10 mars et mercredi 16 mars. Une rencontre concernant le plan de désherbage communal aura lieu le mardi 12 avril en mairie.
- **Réunion commission pour accessibilité des bâtiments communaux** : Une réflexion est en cours concernant la mise en place d'une signalétique visant à améliorer l'accessibilité des personnes handicapées aux bâtiments communaux, notamment la salle des fêtes et la salle de sports. Les sanitaires et les places de parking réservés aux personnes handicapées doivent également être signalés.
- **Bassin d'écrêtement** : Le cabinet Aiden estime le prix autour de 500 000 € HT. Ce prix comprend le terrassement, la mise en place des réseaux d'eau pluviale et l'enrochement. Le cabinet transmettra prochainement un devis et viendra présenter sa proposition à la commission.

CLES

- **Conseil municipal jeunes** : La première rencontre a eu lieu le 4 mars. Une rencontre entre les enseignants d'une part et Mme Faivre et M. Jeanson aura lieu le vendredi 18 mars.
- **Chantiers de jeunes** : Dans le cadre des chantiers de jeunes organisés par la communauté de communes, la commission CLES réfléchira à des lieux pouvant accueillir le réceptacle des « livres voyageurs ».
- **Prochaine réunion de la commission CLES** : celle-ci aura lieu le samedi 26 mars.

DIVERS

- **Personnel** : Noémie Brevet, responsable de la garderie, est désormais en congé maladie. Pendant cette période, elle sera remplacée par Julie Rochet, avant de revenir à l'issue de son congé maternité.
- **Communauté de communes**
 - Nouveau périmètre
Mme Grignola-Bernard participe au comité de pilotage (COPIL) pour la réflexion sur le nouveau périmètre de l'intercommunalité future. L'instance du COPIL a été institutionnalisée : 4 personnes ont été désignées au sein de chaque communauté de communes.

Des temps d'échange sont prévus entre les membres du COPIL, les habitants et les élus municipaux. Plusieurs rencontres ont d'ores et déjà eu lieu aux communautés de communes de Coligny, Bresse et Sud Revermont.

Des groupes de travail ont été créés autour des thèmes suivants : autorisation du droit des sols ; offices du tourisme ; tarifs et accès aux équipements communautaires.

Au 31 mars, le préfet de l'Ain arrêtera les périmètres intercommunaux en commission départementale de coopération intercommunale (CDCI).

- **Conseil communautaire** : Le conseil communautaire se déroulera à Etrez le 5 avril à 20h30 à la Salle des fêtes. Le conseil municipal d'Etrez y est invité.
- **Délégation dans les structures intercommunales pour remplacer Sébastien Faussurier** : Après la démission de Sébastien Faussurier du conseil municipal, il n'y a pas eu de renouvellement de sa participation aux syndicats communautaires. Concernant le Syndicat de la Moyenne Reyssouze, le conseil valide l'attribution de sa délégation à M. Sébastien Jeanson. Au sujet de la commission accueil et vie des entreprises de la communauté de communes, le conseil valide l'attribution de la délégation à Mme Ségolène Guérin.
- **Fête de la nature** : Une rencontre a eu lieu le mercredi 16 mars avec le maire de Cras-sur-Reyssouze concernant la proposition de Storengy au sujet de la Fête de la Nature (fin mai).

La séance est levée à 23 h 55 - La prochaine réunion aura lieu le mardi 12 avril 2016.